

je n'ai pas été payé ce qui était prévu dans le contrat

Par opheliecaulier, le 05/11/2008 à 19:12

bonjour,

j'ai travaillé cette été dans un bar restaurant en tant que commis de cuisine mon contrat commencait en mai et terminait en aout

pour mai et juin mon contrat etait de 53h que j'ai effectué et qui ont été payées mais en juillet et en aout j'avais un contrat de 160h come il n'y a pas eu beaucoup de monde il ne m'ont fait travailler que 85 et 100 h environ malgrés mes rappels indiquant que j'avais un contrat. a la fin des deux mois ils ne m'ont payé que mes heures effectuées.apres en avoir parlé avec eux et devant leur refus de repondre je suis allée ai prud'hommes ou j'ai expliqué la situation et ou m'a donné un dossier mais personne n'a pu me repondre quand a ce que je devais reclamer et sur les chiffres exacts

j'espere que vous vous pourrez m'aider merci d'avance